

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 10798
Numéro SIREN : 824 228 142
Nom ou dénomination : AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DES ADULTES

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2018 sous le numéro de dépôt 4296



4296

GREFFE Lex 88 sur 99

25 JAN. 2018

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Arrêté du 14 février 2017 portant nomination au conseil d'administration de l'Etablissement public chargé de la formation professionnelle des adultes

NOR : ETSD1702986A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances, de la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, du secrétaire d'Etat chargé du budget et des comptes publics et de la secrétaire d'Etat chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage en date du 14 février 2017, sont nommés membres du conseil d'administration de l'Etablissement public chargé de la formation professionnelle des adultes :

En tant que représentants des ministres chargés :

De l'emploi

Mme Carine CHEVRIER ;
Mme Carole BOUSQUET-BERARD.

Du budget

Mme Amélie VERDIER ;
M. Jean-François JUÉRY.

De la formation professionnelle

M. Eloy DORADO.

De l'économie

M. Jean-François VERDIER.

De l'éducation nationale

Mme Brigitte DORIATH.

Des affaires sociales

M. David SOUBRIE.

De l'intérieur

Mme Isabelle DORLIAT-POUZET.

En tant que personnalités qualifiées :

M. Jean AGULHON ;
M. Yves BAROU ;
Mme Christiane DEMONTES ;
Mme Christine DE VILLENEUVE.

En tant qu'élus des conseils régionaux, sur proposition de l'association Régions de France :

M. François BONNEAU ;
Mme Martine CALDEROLI-LOTZ ;
Mme Georgette BREARD ;
M. David MARGUERITTE.

En tant que représentants de chaque organisation syndicale de salariés représentative au plan national et interprofessionnel :

Sur proposition de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) : Mme Patricia FERRAND ;

Sur proposition de la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC) : Mme Dominique JEUFFRAULT ;

Sur proposition de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) : M. Maxime DUMONT ;

Sur proposition de la Confédération générale du travail (CGT) : Mme Catherine PERRET ;

Sur proposition de la Confédération générale du travail - Force ouvrière (CGT-FO) : M. Eric PERES.

En tant que représentants de chaque organisation professionnelle d'employeurs représentative au plan national et interprofessionnel :

Sur proposition du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) : M. Jean-Claude DUPRAZ ;

Sur proposition de l'Union des entreprises de proximité (U2P) : M. Gérard POLO.

En tant que représentants du personnel :

M. Christian FILLIOT ;

M. Bruno PERAIRE.